

VAL DE LOIRE AUDIT
Société à responsabilité limitée au capital de 132 150 euros
Siège social : 29B Boulevard Jean Jaurès 45000 ORLEANS
487 749 384 RCS ORLEANS

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE LA GÉRANCE DU 9 DECEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 9 décembre, à 15 heures,

Au siège social,

Les soussignés :

Monsieur Fabrice BROCHARD,
demeurant 5 rue Vendômoise 41100 COULOMMIERS LA TOUR,

Monsieur Emmanuel DARROMAN,
demeurant 188 rue de la Gobette 45160 ST HILAIRE ST MESMIN,

Monsieur Thomas GUINARD,
demeurant 44 rue des Hauts Champs 45000 ORLEANS,

Monsieur Rémi LEMAIRE,
demeurant 12 ferme de l'Aubepin 41350 ST GERVAIS LA FORET,

Monsieur Olivier PRADES,
demeurant 3232 rue du Général de Gaulle 45160 OLIVET,

Gérants de la société VAL DE LOIRE AUDIT, société à responsabilité limitée au capital de 132 150 euros, divisé en 2 643 parts sociales, rappellent que :

- Aux termes du procès-verbal des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 29 juillet 2025, la collectivité des associés a décidé de réduire le capital social à concurrence de HUIT MILLE TROIS CENT CINQUANTE (8 350,00) euros pour le ramener de 132 150 euros à 123 800 euros, par voie de rachat des 167 parts sociales détenues par Madame Anne COMPAGNON, moyennant un prix unitaire approximatif de 369,26 euros soit un prix total de 61 666 euros et ce, sous la condition suspensive de l'absence d'opposition émanant des créanciers ou du rejet de celles-ci par le tribunal de commerce, ou en cas d'oppositions valables, que celles-ci n'excèdent pas une somme de 8 350 euros ;

- le procès-verbal susvisé a été déposé au greffe du Tribunal de commerce d'ORLEANS le 29 octobre 2025 ;

- à la date du 8 décembre 2025, soit postérieurement à l'expiration du délai d'un mois fixé à l'article R. 223-35 du Code de commerce, aucune assignation formant opposition n'a été signifiée à la Société conformément à un certificat de non-opposition délivrée par le Tribunal de Commerce à cette date ;

Et constate en conséquence que la réduction du capital est définitivement réalisée à cette même date du 8 décembre 2025 ainsi que la modification corrélative des statuts.





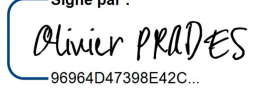
Tous pouvoirs sont conférés au porteur de copies ou extraits certifiés conformes du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités.

De tout ce que dessus, les gérants ont dressé le présent procès-verbal qu'ils ont signé après lecture.

De tout ce que dessus, les présentes ont été signées au moyen de DocuSign Signature, plateforme de signature électronique.

Conformément aux dispositions combinées des articles 1366 et 1367 du Code civil, les signataires s'accordent pour reconnaître à la signature électronique générée par DocuSign Signature la même valeur probante que la signature manuscrite sur support papier et reconnaître que le présent procès-verbal signé de manière dématérialisée vaut preuve de son contenu, de l'identité des signataires et de leur consentement aux obligations et conséquences de fait et de droit qui en découlent. En conséquence, ils renoncent à toute réclamation qu'ils pourraient avoir l'un contre l'autre du fait de l'utilisation de DocuSign Signature.

PAGES DE SIGNATURE

<i>Signataires</i>	<i>Signature</i>
Monsieur Rémi LEMAIRE,	<p>Signé par :</p>  <p>LEMIRE Rémi 01FA00680FE34E4...</p>
Monsieur Thomas GUINARD,	<p>Signé par :</p>  <p>GUINARD Thomas 0E628E5045424EB...</p>
Monsieur Fabrice BROCHARD	<p>Signé par :</p>  <p>BROCHARD Fabrice 2B73D888D8F0427...</p>
Monsieur Emmanuel DARROMAN	<p>DocuSigned by:</p>  <p>Darroman Emmanuel EE1417C327C3484...</p>
Monsieur Olivier PRADES	<p>Signé par :</p>  <p>Olivier PRADES 96964D47398E42C...</p>

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE ORLÉANS

44, rue de la Bretonnerie - BP 92015 45010 Orléans Cedex 1

Orléans, le 08.12.2025

CERTIFICAT DE NON OPPOSITION

Réduction du capital non motivée par des pertes

(Articles L223-34 al. 3 et R223-35 du Code de Commerce pour les SARL,
Articles L225-205 et R225-152 du Code de Commerce pour les sociétés par action)

Nous soussigné, greffier du tribunal de commerce d'Orléans atteste qu'à la date du 08.12.2025 , le tribunal de commerce d'Orléans **n'a pas été saisi d'une opposition enrôlée dans le cadre de l'opération de réduction du capital non motivée par des pertes** de la société suivante :

SARL VAL DE LOIRE AUDIT
1 rue de Coigneau 45100 Orléans

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le n° 487 749 384
R.C.S. Orléans

